Solidaires Finances Publiques — Syndicat National

Section d'Indre et Loire

La force de tous les agents de la DGFiP

Tours, le vendredi 19 décembre 2025

FS du CSAL du 02 décembre 2025

En présence de :
- Monsieur PICHEVIN, Directeur Départemental ;
- Pour le Pôle de Maîtrise d'Activité, Madame MAUREL ;
- Pour le Pôle Ressources, Monsieur DURAIN ;

- Madame LEMOINE, Assistante de Prévention ;
- Madame AGATI, Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention ;
- Monsieur CHASSERAY, Inspecteur Santé Sécurité au Travail ;
- Docteur HERVIOU, Médecin du Travail.

Points proposés à l'ordre du jour :

① Approbation des PV de la FS du CSAL des 20 mai 2025 & 17 juin **(pour avis) ;**
② Actualités du médecin du travail **(pour information) ;**
③ Actualités de l'ISST : Rapport de visite au SGC de Joué-lès-Tours **(pour information) ;**
④ Registre santé et sécurité au travail et fiches de signalement **(pour information) ;**
⑤ Budget 2025 de la FS **(pour avis) ;**
⑥ Bilan du télétravail pour l'année 2024 **(pour information) ;**
⑦ Information sur les travaux immobiliers **(pour information) ;**
⑧ Exercices d'évacuation incendie (sites d'Amboise et de Loches) **(pour information) ;**
⑨ Visites de la délégation de la formation spécialisée **(pour information) ;**
⑩ Questions diverses.

① Approbation des PV de la FS du CSAL des 20 mai & 17 juin 2025 :

Les 2 procès-verbaux, portant sur les instances des 20 mai & 17 juin 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

② Actualités du médecin du travail :

Suite au départ en retraite au 31/12/2025 de l'ensemble des médecins du travail de la région, le Docteur Laurence HERVIOU récupère la gestion des agents du Loir et Cher en plus de ceux de l'Indre et Loire et de L'Eure et Loir, dont elle assurait déjà le suivi ; ce qui correspond à près de 1500 agents !

Les départements du Cher, du Loiret et de l'Indre resteront en carence de médecin.

Les conséquences de ce manque d'effectif sont inquiétantes et cela va ralentir encore la cadence des visites périodiques : « *Tout agent doit bénéficier d'un examen médical tous les cinq ans. Cet examen est obligatoire* ».
Le Docteur HERVIOU insiste sur le fait qu'elle n'a pas encore réussi à rattraper le retard accumulé concernant les visites quinquennales …

Elle nous indique qu'elle va donner la priorité aux « surveillances particulières » :
- reprise après longue ou grave maladie, les temps partiels thérapeutiques, handicap, accord de demande de matériel adapté, les accidents du travail, le suivi annuel du personnel de service des douanes, de la DIRCOFI, BCR, BDV, et certains informaticiens ... mais aussi les situations délicates, telles que : dépression, burn-out, harcèlement etc.

Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, cette situation est dangereuse !
Nous déplorons malheureusement un nombre croissant d'accidents de service et d'actes graves : en 2025 ce sont 17 suicides et 18 tentatives qui ont été répertoriées pour l'ensemble de nos services !!!!

Devant, le refus de la DGFIP de se remettre en question sur les conséquences des suppressions d'emplois, restructurations, de la pression managériale, le pilotage à coups d'indicateurs en guise d'encadrement des services, et désormais la suppression de règles de gestion objectives et transparentes, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, estime que plus qu'un énième « PLAN d'ACTIONS », la présence réelle d'un médecin du travail au plus près des agents est indispensable :

https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/csar/7074-souffrance-au-travail-des-personnels-de-la-dgfip-les-representantes-des-personnels-a-la-fsr-disent-non-a-un-plan-vide-de-sens.html?highlight=WyJzdWIjaWRlIiwic3VpY2lkXHUwMGU5cyIsInN1aWNpZGVyI

C'est pourquoi, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, exige le recrutement d'un médecin du travail sur chaque département afin de leur permettre d'exercer leur mission dans les meilleures conditions.

La DGFIP ne peut plus continuer à se désengager de sa responsabilité concernant la santé de ses agents !

Et, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES rappelle que « *Tout agent, à sa demande, peut bénéficier d'un examen médical annuel* ».

③ Actualités de l'ISST : Rapport de visite au SGC de Joué-lès-Tours

Cette visite a été effectuée le 04/09/25 en présence de l'assistante de prévention et du chef de service Monsieur CLÉMOT. (Pour mémoire, la dernière visite d'un ISST sur le site remontait à 2017 !)

34 recommandations ont été formulées dont 3 particulièrement signalées.
Elles sont majoritairement en rapport avec la sécurité incendie, les risques électriques et chimiques.
Rappel : La Direction a le devoir de répondre dans les 6 mois aux observations formulées, aussi l'assistante de prévention a répondu en séance. Certaines mesures ont déjà été réalisées mais d'autres sont en cours. La direction s'est engagée à réaliser le solde dans le délai imparti.

Le SGC de Joué-Lès-Tours est installé dans un site multi occupants, il est donc nécessaire de désigner un responsable-sécurité unique et d'effectuer des exercices incendie communs.

Constatant que le système de sécurité incendie était en panne, une mesure compensatoire avait été trouvée en dotant le service de cornes de brume !!!
La centrale de maintenance a finalement été remise en état de fonctionnement fin octobre.

L'ISST recommande à la direction de réfléchir en amont à l'organisation d'une salle d'allaitement, si une telle nécessité devait se présenter.

Il rappelle également l'obligation de mettre à disposition au niveau de l'accueil, un registre pour recueillir les remarques des usagers en situation de handicap.
Ce registre est indispensable sur tous les sites.
Madame LEMOINE s'est engagée à les rechercher et si besoin les réactiver dans chaque accueil de la DDFIP37.

Constatant, que lors des visites programmées par la délégation de la Formation Spécialisée, le médecin du travail et l'ISST étaient régulièrement absents, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES a demandé si les OS pouvaient être prévenues des visites de l'ISST et si elles pouvaient l'accompagner. En réponse, M CHASSERAY précise qu'il s'agissait ici d'une inspection et que dans cet objectif il n'a pas à être accompagné par les représentants du personnel, ni prévenir quiconque de sa venue.
(Sa lettre de mission lui autorisant l'accès à tous les services relevant de sa zone de compétence).
Il indique, cependant, que généralement, il informe a minima le chef de service et l'assistant de prévention, qui peut alors décider de l'accompagner.

Néanmoins, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES déplore que les visites de site effectuées dans le cadre de la FS du CSAL ne soient pas réalisées par cette délégation au complet : les représentants du personnel, l'AP, le Médecin du Travail et l'ISST, afin que chacun dans son rôle puisse analyser l'ensemble des problématiques en une seule fois.

④ Registre santé et sécurité au travail et fiches de signalement :

➢ Une demande a été effectuée par le SIE d'Amboise de pouvoir disposer d'un bureau assis-debout sur le site comme cela a été fait au CSRH et au SDIF.
Celle-ci est toujours en attente : Monsieur Durain nous informe que ce c'est la configuration des locaux qui pose problème.
Il faut pouvoir disposer d'un emplacement qui se prête à ce type d'installation : une vraie place parmi les bureaux, un accès wi-fi ou bien des prises informatiques à disposition.
À ce jour, la direction est en attente du retour du chef de service :
Discuter avec les agents … définir un emplacement … vérifier la faisabilité … faire valider par l'informatique … Bref, le site d'Amboise n'est peut-être pas près de voir arriver son poste de travail assis-debout. À suivre … 😉

➢ Des agents du SDIF de Tours et de l'HDF de Chinon ont fait des demandes de fauteuil de bureau. Faute de stock et de crédits disponibles dans le budget de la formation Spécialisée du CSAL, il n'y aura pas de livraison de ce type de matériel prochainement.
Madame Lemoine nous indique qu'elle projette de faire valider par la FS une commande lorsque nous aurons le budget de 2026.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES rappelle que l'équipement des personnels en matériel nécessaire à l'exercice de l'activité professionnelle relève de la compétence de l'employeur, et qu'à ce titre le budget de la FS ne doit pas être amputé de ces dépenses de fonctionnement !

➢ Encore … encore … encore et toujours le même sujet du « MÉNAGE », tellement de fois annoté sur le registre du SST (Santé et Sécurité au Travail) avec notamment l'escalier intérieur de Vaillant envahit de moutons de poussière et les blattes qui se baladent encore de ci-delà…

➢ Les représentantes du personnel s'inquiètent du nombre d'accidents qui se produisent dans la galerie marchande qui conduit vers le RIA ; en effet le nouveau carrelage est très lisse et particulièrement glissant lorsque le temps est humide .
M PICHEVIN se dit conscient du problème et s'interroge sur la possibilité de faire une intervention auprès du syndic chargé de la gestion de ce bâtiment pour lequel nous sommes actionnaires très minoritaires et à ce titre la DDFIP n'est pas en capacité d'agir seule pour une mise en sécurité de ce passage.

Vos élues de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES vous rappellent que ce registre est en libre accès sur la page d'accueil d'Ulysse 37 alors n'hésitez pas à vous en servir :
Cela nous permet de nous tenir informés de vos demandes et donc de pouvoir les appuyer auprès de la direction :
http://10.37.44.150/chs/registre.php

⑤ Budget 2025 de la FS :

Compte-tenu de la date de notre réunion, le budget 2025 est désormais clos, aussi ce point n'a pas fait l'objet de discussion.

Pour information, la totalité de l'enveloppe dédiée à la formation a été consommée ; et concernant l'enveloppe locale, il reste un solde de 2 459,00 €.

Un groupe de travail sera proposé en janvier pour préparer le budget 2026, même si nous ne savons pas à l'heure actuelle de combien il sera, ni la date à laquelle il sera débloqué.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES valide pleinement ce groupe de travail qui va nous permettre de préparer sans attendre les actions de la Formation Spécialisée afin d'engager dès que cela sera possible les dépenses nécessaires à leur réalisation.

⑥ Bilan du télétravail pour l'année 2024 :

Même si le nombre de télétravailleurs est en augmentation constante, la DDFIP 37 compte plutôt moins de télétravailleurs qu'il n'en est répertorié à la DGFIP.

M DURAIN indique fièrement que le nombre de refus de télétravail est inexistant dans notre département.
Cependant, vos représentants signalent que cela ne correspond pas à la réalité, puisque les agents qui ont un refus de télétravail ne déposent pas leur demande dans Sirhius, dispensant ainsi leur encadrant de justifier sa décision de ne pas l'accorder.

En séance, il a été redit que les demandes de télétravail doivent être déposées à l'écrit, et SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES vous invite à demander un retour écrit pour toute demande qui n'aura pas été acceptée. Ne pratiquez pas l'autocensure !

De son côté, pour améliorer les conditions de travail des télétravailleurs, la direction s'attache à proposer des fiches pratiques posturales disponibles sur Ulysse 37 (https://dfp370.monulysse.dgfip/jcms/prodr02_4336306/fiches-pratiques), pour les collègues effectuant du travail à domicile.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES vous interroge : est-ce bien conforme à vos attentes ? Vos conditions de vie en télétravail sont aussi importantes que lorsque vous exercez au bureau : n'hésitez pas à demander ce qui vous paraît nécessaire pour exercer confortablement vos missions.

⑦ Information sur les travaux immobiliers :

➢ Site de CHINON :
Après un léger report, les travaux de clôture et des portails électriques devraient être finalisés fin janvier 2026 … À suivre !

Une fuite d'eau a été découverte sur la toiture qui serait due à l'accumulation de végétaux : après réparation, un contrat d'entretien sera prévu afin d'éviter que cela ne se reproduise. En effet, ce type de toiture nécessite normalement un entretien annuel par des professionnels, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, l'évacuation des eaux usées du site n'est plus efficace : des travaux de rénovation seront entrepris en 2026.

➢ Site de LOCHES :
Des travaux de réaménagements des bureaux du 1er étage sont programmés afin de réunir les agents d'une Unité de Gestion du CGR (Centre de Gestion des Retraites) : les collègues en charge des oppositions, qui sont actuellement isolés des 2 autres UG, vont être rapprochés du reste de l'équipe.

Les bureaux ainsi libérés seront affectés au SIP (Service des Impôts des Particuliers) afin de leur permettre de récupérer de l'espace. En effet, lors de nos visites sur l'HDF de Loches effectuées en MAI dernier, nos collègues nous avaient signalé se sentir à l'étroit ce que nous avons également constaté.

Par ailleurs, lors de la visite de la Formation Spécialisée, nous avions remarqué que le bureau attribué au CDL (Conseiller Direct Local) était trop petit. Un réaménagement des box d'accueil du SIP va être réalisé : 1 box sera attribué au CDL, et les 2 autres seront répartis en 3 bureaux de réception, certes plus petits, mais plus conformes concernant les évacuations de sécurité.
Ces travaux permettront de réagencer l'accueil du site peu ergonomique autant pour les agents que les usagers.

➢ Site de BÉRANGER :
Nos collègues des Domaines qui étaient les derniers occupants de l'hôtel particulier ont été installés dans le bâtiment principal. Ils souffraient d'isolement et de l'ambiance thermique inégale dans ce vieux bâtiment.
Les espaces désormais vides au sein de l'hôtel particulier ont été transformés pour accueillir des bureaux pour du travail ponctuel ainsi que des espaces de réunion.
Ces salles de réunion sont désormais nommées « Villandry » (ex salle SUD), « Azay-Le-Rideau » (ex salle NORD), « Chenonceau» (salle du 1er étage).

Avec cette réorganisation, il conviendra de renforcer la capacité d'accueil de la salle dédiée à la restauration pour nos collègues de la direction, qui ne bénéficient pas d'une cantine sur site, l'actuelle étant déjà saturée !

Par ailleurs, dans le cadre du PDME, des racks à vélo seront installés et l'ancien local technique sera transformé en vestiaires.

➢ Implantation d'un nouveau point d'accès WIFI :
Ce point pour lequel nous avions eu les documents n'a pas été abordé lors de l'instance.

➢ Site de VAILLANT :
Les nombreux incidents concernant la porte du garage sont désormais résolus : les capteurs ayant été changés.
L'un de nos collègues de l'équipe technique ayant été formé à la peinture, c'est désormais en interne que seront réalisés certains travaux de peinture : tels que cela a déjà été réalisé dans l'escalier monumental et le sas des ascenseurs.
Au rez-de-chaussée et au 1er étage, le branchement des radiateurs s'étant avéré défectueux suite aux derniers travaux : l'entreprise est venue corriger cette erreur (sans aucune implication financière pour la DDFIP cette manipulation étant couverte par la garantie décennale).
L'affectation des places de parking sera revue pour tenir compte de l'évolution de nos effectifs : identification claire des places inclusives, enfin, les places actuellement utilisées pour du stockage seront libérées afin de créer plus d'espace pour stationner les vélos et trottinettes.

⑧ Exercices d'évacuation incendie (sites d'Amboise et de Loches) :

Ces exercices montrent toute leur utilité, car on constate encore quelques réflexes non acquis concernant l'évacuation des personnels, qui remontent à contre-courant, s'engagent dans des couloirs enfumés … mais aussi des systèmes de protection défectueux (portes automatiques qui restent verrouillées).

⑨ Visites de la délégation de la formation spécialisée :

Lors de l'instance, nous avons rendu-compte des 4 visites effectuées au printemps-été :

⌦ le 15 MAI : le SGC de Loches, en présence de l'Assistante de Prévention.
Les agents signalent des risques psycho-sociaux liés aux départs programmés des « sachants » du service (au moins 3, en mutation et promotion).

Par ailleurs les agents ont fait plusieurs demandes de matériel qui ne leur sont pas fournis : ils s'interrogent … …

Ambiance thermique : Un radiateur dysfonctionne : il sera remplacé en priorité !
Au RDC, les thermostats des radiateurs n'ont pas été remplacés, aussi malgré le remplacement de la chaudière sur l'HDF, les collègues du SGC souffrent des faibles températures l'hiver.

⌦ le 15 MAI : le SIP de Loches, en présence de l'Assistante de Prévention.
Les agents sont très à l'étroit, il y a une forte cacophonie, notamment en période de campagne déclarative avec la densification des appels téléphoniques sur le plateau de travail qui réunit tous les agents d'assiette. Une solution de réaménagement des espaces de travail serait à étudier. De plus un espace dédié à la réception téléphonique serait appréciable.

Ambiance thermique : des thermostats ont été installés sur les radiateurs du 1er niveau, les agents sont satisfaits.

Risques psycho-sociaux : plusieurs fiches de signalement ont été rédigées suite à des agressions verbales.
Les agents déplorent l'absence du médecin du travail lors de cette visite de la délégation de la formation spécialisée, et souhaitent qu'elle puisse se libérer pour venir les rencontrer prochainement.
Les agents aimeraient disposer de jour de télétravail fixe pour leur organisation personnelle.

Concernant l'HDF : le bâtiment est partagé avec la sous-préfecture, des contraintes de vérification de présence ont été supportés par les agents qui circulaient sur un parking mal éclairé. Ces difficultés ont été levées depuis l'affectation d'un gardien-concierge sur la résidence.

Ambiance thermique : la chaudière a été rénovée et des travaux d'isolation par l'extérieur seront prochainement réalisés. Les radiateurs du rez de chaussée seront changés.
Réaménagement du hall d'accueil : voir ci-dessus, question ⑦ « les travaux immobiliers »

Sous-sol encombré de multiples sacs, objets, matériaux : Il sera demandé à l'équipe logistique de procéder au désencombrement de cet espace.

⌦ le 19 JUIN : PCE/PCRP à Vaillant, en présence de l'Assistante de Prévention.

Les agents signalent des risques psycho-sociaux liés aux inquiétudes qu'ils ont concernant l'avenir de leur service : la délégation insiste sur la présence nécessaire de la direction auprès de l'équipe pour accompagner des décisions qui seront prises.

Le télétravail étant fortement pratiqué par les agents du service, il est préconisé d'envisager une journée banalisée pour maintenir la cohésion de l'équipe, et d'organiser régulièrement des réunions de service.

Ambiance thermique : le bâtiment est vieux et l'isolation est insuffisante ; l'exposition de tous les bureaux du côté EST, rend l'atmosphère vite insupportable l'été (près de 30° ont été relevés lors de notre visite qui s'est pourtant déroulée le matin !) Des ventilateurs seront fournis aux agents qui n'en sont pas équipés. Des stores « anti-chaleur » pourront être posés (avec un effet anti-éblouissement), et une réflexion sera à mener pour envisager une circulation d'air entre les bureaux surplombant la rue Fleming et ceux situés au-dessus de la rue Vaillant.

Un problème d'hygiène a été soulevé concernant le défaut d'entretien du linoléum couvrant les sols : un nettoyage approfondît pourrait être demandé 1X/an à la société de ménage ou bien à un prestataire extérieur.

Une difficulté d'accès à l'interrupteur du local d'archives, sera compensée par l'installation d'un détecteur de présence.

Le local dans lequel est situé le mopieur est très encombré de papiers : l'équipe logistique sera chargée d'effectuer un nettoyage des rayonnages.

⌦ le 11/09 : **SIE d'AMBOISE**, en présence de l'ISST et de l'Assistante de Prévention.
Les bureaux étant organisés en « open-space », nos collègues déclarent souffrir du bruit, la cacophonie pouvant devenir vite insupportable lors des permanences téléphoniques.
De même les bureaux situés le long de la rue très passante ne permettent pas vraiment d'ouvrir les fenêtres compte tenu du vacarme de la circulation automobile (qui s'entend même lorsque les ouvrants sont clos).
Pour cela des propositions de dotations en casques téléphoniques, et d'installation de cloisons mobiles ont été notées.

Pour palier aux difficultés d'harmonisation des ambiances lumineuses (certains espaces ne disposant pas d'un multi zonage), des lampes de bureau seront fournies.

Le ménage : encore et toujours ! Malgré nos multiples interventions cela reste un point important qui ne trouve pas de solution. Le prestataire ne réalise pas l'exécution des tâches pour lesquels il s'est pourtant engagé par contrat ! Une surveillance assidue devrait être opérée par la direction … À voir 🤔 !

L'ambiance thermique est très inégale entre les bureaux.
Compte-tenu de l'emplacement de l'HDF d'Amboise, les travaux extérieurs sont soumis à l'accord des Bâtiments de France ; aussi la seule amélioration pour se prémunir de la chaleur sera de doter chaque fenêtre d'un store extérieur, et de remplacer les stores intérieurs défectueux. De nouveaux ventilateurs pourront être fournis aux agents qui n'en sont pas équipés. L'ISST indique qu'une étude a prouvé l'efficacité bien supérieure des ventilateurs de plafond aux ventilateurs individuels. La Formation spécialisée pourra réfléchir à des dotations en ce sens lorsque nous aurons reçu le budget 2026.

Un grand nettoyage est nécessaire dans le sous-sol de l'HDF particulièrement poussiéreux et très encombrés de matériels cassés ou caduques.

Le local de la baie de brassage (qui ressemble plus à un placard) est en surchauffe permanente l'été : pour des raisons évidentes de sécurité un système de climatisation conforme devra y être installé.

Un entretien (débroussaillage) des extérieurs (notamment autour de l'escalier en colimaçon, qui est l'escalier de secours …) est indispensable.

De nombreuses fissures ont été constatées : elles seront réparées en 2026.

Les agents signalent des risques psycho-sociaux liés à la surcharge de travail lors de pics d'activité, et déplorent devoir effectuer quelquefois des travaux inutiles ou redondants : une réflexion sur l'organisation du travail et la priorisation des tâches est préconisée.

⑩ Questions diverses :

➢ La question du projet de densification du site de Vaillant avec l'arrivée des services de la direction sur ce site a été posée : où en sommes-nous ?

M PICHEVIN, nous informe avoir reçu la veille, un message de la Direction de la Sécurité Routière qui finalement n'exclut pas de venir s'installer dans nos locaux ultérieurement, comme cela avait été envisagé précédemment (peut-être en 2027 ?)
La présence, ou non de ce service du ministère de l'Intérieur sur Vaillant va impliquer nécessairement la réorganisation potentielle de l'ensemble du site.

C'est pourquoi, le déménagement des services de la direction ne se fera probablement pas en 2026. (Peut-être en 2027 ? … 2028 ?)

Le Directeur, nous précise que le projet est actuellement en phase d'étude et en cours de labellisation … C'est donc une histoire à suivre !

➢ Par ailleurs, M PICHEVIN nous annonce l'installation d'un service de programmation du Contrôle Fiscal d'une dizaine d'agents de la DIRCOFI pour septembre 2026 à Tours.

Vos élues en CSAL :

Marie AUDEBERT & Laurence PEZIERE (titulaires)
Nathalie NIBAUDEAU & Elodie LESAGE (suppléantes)